



## Communiqué de Presse

Le Mans, 4 août 2009

**En ces temps de crise, pour la première fois, une entreprise privée, O<sub>2</sub>, et une union d'associations, l'UFCV, dépassent les clivages traditionnels et signent un partenariat destiné à améliorer la qualité des emplois proposés et à favoriser l'insertion professionnelle**

Le Groupe O<sub>2</sub>, leader en ménage-repassage et garde d'enfants depuis 1996, et l'Union Française des Centres de Vacances et de Loisirs (UFCV), association nationale reconnue d'utilité publique, viennent de signer une convention qui a notamment pour objectifs de permettre à leurs salariés de compléter leurs temps de travail en intervenant pour les deux organismes, de coordonner et compléter les formations de leurs salariés, d'accroître l'attractivité de leurs métiers et de favoriser l'insertion professionnelle.

L'UFCV, fondée en 1907, est le premier centre de formation des animateurs et des directeurs d'accueils collectifs de mineurs (BAFA-BAFD) en France. Elle forme près de 35 000 jeunes chaque année, et grâce à elle, près de 300 000 enfants et jeunes partent en vacances tous les ans, ainsi que 7000 enfants et adultes porteurs de handicap. L'UFCV est aussi un organisme de formation professionnelle aux métiers de l'animation, aux carrières sanitaires et sociales. Elle intervient également dans l'insertion sociale et professionnelle des jeunes et des adultes.

Avec 120 agences de proximité réparties sur le territoire français et 3600 collaborateurs, le Groupe O<sub>2</sub> est une entreprise privée leader sur son marché. Pour poursuivre son très fort développement, O<sub>2</sub> doit répondre à trois enjeux : recruter de nouveaux salariés (4000 embauches en CDI sont prévues pour l'année 2009), les fidéliser (notamment en permettant à ses gardes d'enfants de compléter leur temps de travail par nature partiels) et les professionnaliser (en 2009, 7000 formations seront dispensées par O<sub>2</sub> afin de développer et enrichir les compétences de ses collaborateurs).

## **Augmenter l'attractivité et la professionnalisation**

Ensemble, le Groupe O<sub>2</sub> et l'UFCV souhaitent notamment pouvoir proposer à leurs salariés d'augmenter la durée de leur temps de travail.

Plus précisément, les salariés de ces deux structures souhaitant compléter leur temps de travail à temps partiel auront la possibilité de travailler conjointement au sein de l'UFCV et au sein des agences O<sub>2</sub> : pendant les vacances scolaires au sein de l'UFCV et pendant les périodes scolaires au sein des agences O<sub>2</sub>, dans le cadre de la garde périscolaire au domicile des particuliers clients d'O<sub>2</sub>.

Ainsi, cette solution innovante permettra à tout salarié, s'il le souhaite, de compléter son temps de travail en associant deux emplois qui sont par nature à temps partiels.

De plus, cette collaboration permettra d'accroître la qualification et la formation professionnelle des salariés.

Ainsi, par exemple, tous les salariés du Groupe O<sub>2</sub> suivent une formation à la Sécurité et aux Gestes de Premier Secours (formation SST – Sauveteur Secouriste du Travail). De son côté, l'UFCV est notamment l'organisme qui forme le plus de jeunes aux métiers de l'animation (BAFA et BAFD). Grâce aux actions de formation combinées de ces deux structures, les salariés seront mieux formés et plus qualifiés.

Ainsi, selon Guillaume RICHARD, Président Fondateur du Groupe O<sub>2</sub> : « Avec cette convention, nous allons encore renforcer l'attractivité et la professionnalisation de nos métiers. C'est un nouvel exemple que les services à la personne ne sont plus des petits boulots et offrent dorénavant de vraies opportunités de carrières. C'est aussi une autre façon de voir l'emploi : c'est à nous de proposer à nos salariés des solutions pour augmenter leur temps de travail et pas uniquement à nos salariés de faire ces démarches. »

## **Favoriser l'insertion et l'emploi**

L'UFCV et le Groupe O<sub>2</sub> s'engagent également à faciliter l'insertion professionnelle de demandeurs d'emploi en difficulté. L'UFCV collaborera ainsi avec les agences O<sub>2</sub> à la construction de parcours d'insertion pour des demandeurs d'emploi rencontrant des difficultés d'accès au marché du travail et souhaitant s'orienter vers les métiers des services à la personne.

Il est également convenu que les candidats et salariés de chaque organisme seront informés des opportunités d'embauche qui existent au sein de l'autre organisme. L'insertion professionnelle sera donc facilitée.

Michel LE DIREACH, Président de l'UFCV, a ainsi précisé : « Nous souhaitons favoriser l'insertion dans l'emploi des personnes en situation d'insertion sociale et professionnelle. Le secteur des services à la personne est un secteur qui offre des opportunités d'embauche. Avec cette convention, nous pourrons notamment offrir des perspectives aux personnes que nous suivons et que nous réinsérons. »

**A propos du Groupe O<sub>2</sub> :**

Depuis plus de 10 ans, O<sub>2</sub> a bâti sa stratégie d'entreprise sur la qualité de ses prestations. Inventeur du "satisfait, refait ou remboursé", O<sub>2</sub> est désormais le 1<sup>er</sup> réseau certifié qualité en ménage, repassage, garde d'enfants et jardinage. S'appuyant sur un réseau national de 120 agences de proximité et 3600 collaborateurs, O<sub>2</sub> est devenu l'oxygène du quotidien de plus de 14 000 familles et l'un des principaux partenaires des enseignes et des sociétés d'assistance. En 2008, le Groupe O<sub>2</sub> a réalisé un chiffre d'affaires de 26,5 millions d'Euros. Il prévoit de réaliser 45 millions d'euros en 2009.

**A propos de l'UFCV :**

L'UFCV est présente aujourd'hui sur tout le territoire français à travers 18 délégations régionales et des représentants en outremer. Reconnue d'utilité publique, elle combat toute forme d'exclusion et de sectarisme, et porte une attention particulière aux personnes fragilisées ou en situation d'exclusion. A l'aube de son deuxième siècle, l'UFCV souhaite construire des partenariats innovants au bénéfice de ses équipes et des bénéficiaires de ses actions, et développer ses savoir-faire pour répondre aux nouveaux enjeux de la société.

**Contacts Presse :**

<b>Laurène VIOLETTE</b> Attachée de presse du Groupe O2 Ligne directe : 02.72.24.03.54 Portable : 06.23.46.82.67 Mail : <a href="mailto:laurene.violette@o2.fr">laurene.violette@o2.fr</a>	<b>Jean-Luc MORIN</b> Chargé de communication de l'UFCV Ligne directe : 01.44.72.45.03 Mail : <a href="mailto:jean-luc.morin@ufcv.fr">jean-luc.morin@ufcv.fr</a>
--	---